

### La formation en résumé

Dans les entreprises d'au moins cinquante salariés, les membres titulaires du CSE élus en premier mandat bénéficient, dans les conditions et limites prévues à l'article L. 2145-11, d'une formation économique utile à leurs missions et attributions (*C. trav., art. L. 2315-63*). Des dispositions conventionnelles plus favorables peuvent bien sûr étendre le bénéfice de la formation aux suppléants du CSE. Sans durée minimale, la formation est en revanche d'une durée maximale de 5 jours (*C. trav., art. L. 2315-63*).

Cette instance a en effet un droit de regard sur les orientations stratégiques et la situation économique de l'entreprise. Le CSE est notamment amené à se prononcer sur des sujets complexes tels que des cas de restructuration ou de fusion. C'est pour ces raisons que le législateur a prévu une formation obligatoire pour les élus du CSE. Son objectif est de fournir les bases indispensables de gestion financière afin que les membres du CSE puissent jouer pleinement leur rôle.

Le financement, qui inclut aussi bien les frais pédagogiques que les coûts logistiques de déplacement ou d'hébergement sont pris en charge par le CSE au travers du budget de fonctionnement (*C. trav., art. L. 2315-63*).

#### Objectifs :

- Lire et interpréter les comptes d'une entreprise
- Exercer efficacement ses attributions économiques
- Se positionner en véritable interlocuteur auprès de la direction et des salariés

#### Participants :

- Cette formation s'adresse exclusivement aux membres du CSE d'entreprise de plus de 50 salariés.

#### Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis

### Le contenu

#### Connaître l'organisation de l'entreprise

- Envisager les différentes structures, formes juridiques et règles de fonctionnement des entreprises
- Distinguer les différents documents comptables et financiers qui seront analysés

#### Evaluer l'activité de l'entreprise par le compte de résultat

- Cerner la logique du compte de résultat
- Déterminer les critères d'évolution de l'activité : Chiffre d'affaires et production stockée
- Analyser le positionnement de l'entreprise sur son marché
- Déterminer les indicateurs de productivité en construisant le TSIG : Marge brute, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation et résultat d'exploitation
- Calculer le Résultat courant, le résultat exceptionnel et le résultat net afin de découvrir l'origine du bénéfice ou de la perte

#### Comprendre l'équilibre financier de l'entreprise par le bilan

- Présenter les postes du bilan
- Etablir la relation entre le compte de résultat et le bilan ?
- Différencier capitaux propres et capitaux permanents
- Etablir le bilan fonctionnel
- Définir les notions de Fonds de roulement et besoin en fonds de roulement, en déduire la trésorerie nette
- Interpréter les ratios de solvabilité et de liquidité

#### Évaluer l'investissement et le financement de l'entreprise

- Mettre en lumière les différentes sources de financement : capacité d'autofinancement, endettement, augmentation de capital...
- Interpréter le tableau de financement
- Envisager la stratégie financière adoptée par l'entreprise pour financer sa croissance

**1 985 €**

(non assujetti à la TVA)



**21 heures**



**3 jours**

✓  
Cas pratiques

✓  
Mise en pratique

#### Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 03/06, 04/06, 05/06

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

Sessions à venir - Nous contacter

Roanne - 04 77 44 54 69

Sessions à venir - Nous contacter

## Evoquer la notion de comptes consolidés dans le cas des entreprises appartenant à un groupe de sociétés

- Définir la notion de groupe de sociétés
- Comprendre la signification économique et financière de la consolidation
- Distinguer les différentes méthodes de consolidation et analyser leur impact sur les comptes de l'entreprise

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

### **Moyens pédagogiques et d'encadrement :**

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises.

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 8 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

### **Suivi et évaluation de la formation :**

Un questionnaire d'analyse des besoins et de positionnement sera envoyé en amont.

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

